

Paris, le 8 décembre 2022.

COMMUNIQUE DE PRESSE

Equipes de soins spécialisés en Cardiologie et Télémédecine sur le plan national

*JO du 4 décembre 2022 : Equipes de soins spécialisés en Cardiologie et Télémédecine, c'est parti ! A la question de l'accès aux soins, première préoccupation des Français en matière de santé, le Syndicat National des Cardiologues (S.N.C.) propose une solution innovante avec **le premier déploiement au niveau national** d'une Equipe de soins spécialisés (E.S.S.) en Cardiologie sur **4 territoires** que sont les régions Centre- Val de Loire, Auvergne-Rhône-Alpes, Nouvelle-Aquitaine et Pays de la Loire.*

[Parution au Journal officiel électronique](#)

Développé par et pour les cardiologues, ce projet, **porté par le S.N.C. avec le soutien de l'ensemble de la cardiologie française privée et publique** (C.N.P.C.V., S.F.C., C.N.C.F. et C.N.C.H.), est coordonné par le Dr Thierry Garban, secrétaire général du Syndicat, qui l'a durement défendu. C'est donc au terme d'une instruction de deux années que **cette expérimentation peut enfin démarrer aujourd'hui**. Son ambition ? Faciliter **l'accès** de la population française aux cardiologues en s'appuyant sur une nouvelle organisation des soins et sur l'utilisation de **la télémédecine** avec l'expérimentation d'un nouvel **acte innovant** « la télécardiologie augmentée ». Les patients ciblés sont notamment ceux ayant besoin d'un tiers pour se déplacer, les patients résidant en zone sous dotée ou en EHPAD. Le concept repose sur la constitution d'une équipe mobile paramédicale dirigée par des cardiologues : un professionnel de santé formé se déplace au domicile du patient pour recueillir toutes les données (ECG, Holter ECG, échographie cardiaque, polygraphie ventilatoire...) dont les cardiologues ont besoin pour prendre une décision et organiser le suivi du patient sur la durée, en respectant une logique de parcours.

S'appuyant sur un **dispositif de type article 51** introduit par la loi de financement de sécurité sociale de 2018, les expérimentations ont été créées afin d'expérimenter le développement de nouvelles organisations en santé reposant sur des **modes de financement inédits**. Force est de rappeler l'avantage de l'Article 51, qui tient dans son ambition à devenir pérenne, et d'inscrire les projets innovants dans le droit commun.

Innov'Cardio : un nouveau volet dédié aux E.S.S.

Après avoir valorisé les I.P.A. en Cardiologie, les Assistants médicaux pour les cardiologues et décrypté les C.P.T.S., le S.N.C. développe un **nouvel outil pratique d'aide à la mise en œuvre des E.S.S.** Au travers de ce nouvel Innov'Cardio, vous pourrez comprendre et appréhender leur rôle, leurs missions et les différents modèles d'organisation envisagés en fonction de la réalité des territoires.

[Télécharger Innov'Cardio ESS](#)

Le Syndicat National des Cardiologues continue d'être innovant et accompagne la transformation de notre modèle de travail pour répondre aux enjeux d'aujourd'hui et de demain, dont l'un des enjeux prioritaires reste l'accès aux soins.

ANTICIPER – ACCOMPAGNER - PREPARER
la Cardiologie de demain !

Le Syndicat National des Cardiologues

Le Syndicat National des Cardiologues est le seul syndicat représentant uniquement les cardiologues libéraux, majoritaires dans l'exercice de la Cardiologie. Dans un contexte d'inadéquation entre la quantité de médecins disponibles et les besoins de la population, il a développé une nouvelle proposition de valeur structurée autour de 4 axes : i) développer auprès des jeunes cardiologues, l'attractivité de l'exercice libéral ; ii) promouvoir les bonnes pratiques professionnelles ; iii) impulser et accompagner la transformation du métier de cardiologue ; iv) réinventer le syndicat en le faisant évoluer vers « un syndicat de services ». Cette proposition de valeur a pour ambition de répondre aux défis d'aujourd'hui pour préparer la Cardiologie de demain.

Pour en savoir plus : contact@sncardiologues.fr - 01 45 43 70 76

Suivez notre actualité sur LinkedIn et notre site internet <https://sncardiologues.fr/>

Contacts presse :

Docteur Marc Villaceque - 06 82 43 36 83 - president@sncardiologues.fr

Docteur Thierry Garban - 06 84 50 06 40 - thierrygarban@hotmail.fr